



RÈGLEMENT OFFICIEL

DU CONCOURS D'ÉCRITURE Y.AMI

1. Présentation du concours

Le concours d'écriture Y.ami est organisé par **Y ami**, dans le cadre de la publication d'un livre participatif ouvert à tous.

Il s'agit d'une démarche littéraire et humaine visant à valoriser l'expression personnelle et la réflexion à travers l'écriture.

Le concours s'adresse à toute personne majeure (ou mineure avec autorisation parentale), quelle que soit son expérience d'écriture.

Le concours se déroule exclusivement en ligne, sur le site : [CONCOURS | Y AMI - AUTEURE](#)

La personne organisant le concours sera désignée ci-après comme "L'organisatrice".

2. Thème et format de participation

Le présent concours d'écriture porte sur le thème :

LE MAL-ÊTRE, décliné autour de plusieurs sous-thèmes, proposés à titre d'inspiration sur la page officielle du concours.

Ce thème a vocation à inspirer des textes bienveillants et personnels, en lien avec la sensibilité de chaque participant.

Il vous invite aussi à proposer des textes de réflexions personnelles, à la fois sincères, profonds et ancrés dans une démarche d'écriture introspective (ou pas).

Les textes peuvent s'inspirer d'expériences vécues, de pensées, de sentiments ou d'observations du monde.

Les textes proposés peuvent relever de tout genre littéraire (poésie, récit, lettre, témoignage, essai, etc.), à condition de respecter le thème, le(s) sous-thème(s) et l'esprit du concours.

La longueur du texte doit être comprise entre 800 et 1200 mots. Toutefois, des textes plus courts pourront être acceptés exceptionnellement (notamment les poèmes), s'ils témoignent d'une cohérence particulière avec le thème proposé.

Les textes doivent être rédigés en langue française et envoyés au format : docx et/ou pdf.

Tout texte ne respectant pas le thème ou les consignes de format pourra être écarté de la sélection.

3. Conditions de participation

3-1. Accès au concours

La participation au concours est ouverte à toute personne âgée de 14 ans et plus, résidant en France métropolitaine ou dans un pays francophone.

Les mineurs doivent fournir une autorisation parentale signée. (modèle à télécharger depuis la page concours du site internet de "L'organisatrice").

L'inscription se fait sur le site : [CONCOURS | Y AMI - AUTEURE](#)

La participation implique la lecture et l'acceptation intégrale du règlement.

3-2. Frais d'inscription

La participation au concours est **gratuite**.

3-3. Nombre de participants

Le concours est limité à un maximum de **50 participants**.

Les inscriptions seront closes dès que ce nombre sera atteint, même si la date limite n'est pas encore échue.

3-4. Modalités d'envoi du texte

Les participants doivent envoyer leur texte avant la date de clôture indiquée à l'article 4 « *Déroulement et calendrier* ».

L'envoi se fait en même temps que l'inscription, en important le texte directement sur le site : [CONCOURS | Y AMI - AUTEURE](#)

Le texte doit être joint au format .docx ou .pdf et contenir en première page :

- Le titre du texte,
- Le nom ou pseudonyme de l'auteur,
- Et, facultativement, une courte présentation personnelle (2 à 5 lignes).

3-5. Respect des délais

Les participants doivent impérativement transmettre leur texte avant la date de clôture officielle.

Tout envoi hors délai ne pourra être pris en compte.

3-6. Originalité des œuvres

Chaque participant garantit que le texte soumis est une création personnelle, inédite et non publiée auparavant, que ce soit sous forme papier ou numérique.

Les textes déjà diffusés publiquement (réseaux sociaux, blogs, revues, autoédition...) ne seront pas admis.

4. Déroulement et calendrier

Le concours est ouvert du **28 novembre 2025 au 31 janvier 2026 inclus.**

Les textes reçus sont lus et évalués par "L'organisatrice".

Les **5 textes gagnants** seront sélectionnés selon les critères suivants :

- Originalité du texte
- Émotion transmise
- Qualité du style
- Respect du thème
- Cohérence avec l'esprit du livre participatif

Les résultats seront annoncés environ dans les **2 semaines suivant la clôture**, sur le site et la page Facebook de "L'organisatrice", et par e-mail aux gagnants.

Les textes seront publiés dans un livre participatif, en format numérique au mois de mars ou avril 2026. Une éventuelle publication au format papier pourra suivre dans les semaines suivant la sortie numérique.

5. Modification ou annulation du concours

"L'organisatrice" se réserve la possibilité d'adapter les dates ou les modalités de publication selon les impératifs techniques ou logistiques.

"L'organisatrice" se réserve le droit de modifier, de reporter, de suspendre ou d'annuler tout ou partie du concours en cas de force majeure, de dysfonctionnement technique, de fraude ou de toute autre circonstance indépendante de sa volonté.

En cas de modification du calendrier ou des modalités, les participants déjà inscrits seront informés par e-mail et/ou via les canaux de communication officiels (site internet, réseaux sociaux) dans des délais raisonnables.

Les participants conservent alors la possibilité de retirer leur texte du concours s'ils n'acceptent pas les nouvelles conditions.

Ces modifications ne pourront toutefois donner lieu à aucun dédommagement.

6. Prix et récompenses

Les **5 premiers** lauréats verront leur texte publié dans un livre participatif, auto-édité par Y ami, "L'organisatrice".

Chaque auteur publié recevra :

- Un **exemplaire numérique gratuit** du livre,
- Une **rémunération proportionnelle** aux ventes, ainsi détaillée à l'article 7.

Les lots attribués ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation, ni d'un échange ou d'une contrepartie financière.

Les gagnants seront informés personnellement par e-mail.

Chaque auteur participant recevra :

- Un **exemplaire numérique gratuit** du livre, lorsque celui-ci sera disponible.

7. Rémunération liée aux ventes

Au sens de l'article L113-2 du Code de la propriété intellectuelle, le présent projet constitue une œuvre collective, dirigée et coordonnée par "L'organisatrice".

Chaque participant conserve ses droits sur son texte individuel, tout en autorisant la publication de celui-ci au sein du livre collectif.

Les textes retenus seront publiés au sein d'un livre collectif participatif édité et diffusé par "L'organisatrice".

Les participants dont les textes seront sélectionnés pour publication devront signer une autorisation de publication – cession de droits d'auteur, précisant les conditions de diffusion, de durée et de rémunération applicables à l'œuvre collective.

Les auteurs sélectionnés recevront une rémunération proportionnelle aux ventes du livre, conformément aux dispositions du contrat d'autorisation de publication - cession de droits d'auteur, qui leur sera transmis individuellement.

Cette rémunération est calculée sur la base des recettes nettes perçues par "L'organisatrice".

Le versement interviendra selon les modalités précisées dans le contrat, et pourra être effectué une ou deux fois par an.

8. Droits d'auteur et autorisation de publication - cession de droits d'auteur

Les auteurs conservent **l'intégralité de leurs droits d'auteur** sur leur texte.

En participant, ils accordent à "L'organisatrice" une **autorisation non exclusive** de reproduction et de diffusion de leur texte :

- dans un livre participatif,
- sur le site officiel : www.auteure-y-ami.com,
- et dans les communications associées (réseaux sociaux, newsletters, extraits promotionnels).

En participant au concours, les auteurs garantissent être titulaires des droits d'auteur sur leur œuvre et garantissent "L'organisatrice" contre toute réclamation de tiers.

9. Données personnelles et confidentialité

Les informations recueillies dans le cadre du concours d'écriture Y.ami (nom, prénom, adresse e-mail, pseudonyme, texte envoyé, etc.) sont nécessaires à la gestion du concours, à la communication avec les participants et, le cas échéant, à la publication des textes sélectionnés.

Ces données sont traitées par "L'organisatrice", dans le strict respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les données des participants non retenus sont conservées pendant une durée maximale de 6 mois après la clôture du concours, puis supprimées définitivement.

Les données des auteurs sélectionnés sont conservées pendant la durée nécessaire à la publication et à la gestion du livre participatif, ainsi qu'à la rémunération qui sera prévue dans leur contrat.

Aucune donnée personnelle ni aucun texte ne sera cédé, transmis ou diffusé à des tiers sans consentement explicite.

Les textes non sélectionnés ne seront ni publiés, ni exploités, ni conservés au-delà de la durée indiquée ci-dessus, sauf autorisation contraire.

Les participants peuvent à tout moment exercer leur droit d'accès, de rectification ou de suppression de leurs données en écrivant à "L'organisatrice" via le formulaire de contact disponible sur le site : [CONTACT | Y AMI - AUTEURE](#)

L'organisatrice se réserve le droit de refuser tout texte contraire à la loi, discriminatoire, haineux ou diffamatoire.

10. Acceptation du règlement

La participation au concours vaut acceptation intégrale du présent règlement, sans restriction ni réserve.

11. Contact

Pour toute question concernant le concours, veuillez utiliser le formulaire de contact disponible sur le site :

[!\[\]\(5eb1325dfdc3f1cad8426726c0db51cd_img.jpg\) CONTACT | Y AMI - AUTEURE](#)